

## APPEL A CONTRIBUTION

### NOESIS

Revue de philosophie publiée par le *Centre de Recherche en Histoire des Idées*  
(Université de Nice)

Diffusion-Distribution : Vrin, Paris

Conseil de rédaction :

Florence Albrecht, Philippe Audegean, Michaël Biziou, Christian Bracco, Ondine Bréaud, Jean-Luc Gautero, Elsa Grasso, Grégori Jean, Hervé Pasqua, Mélanie Plouviez, Sébastien Poinat, Pierre-Yves Quiviger, Jean Robelin, Carole Talon-Hugon

NOESIS n°31 (2018)

### *Qu'est-ce que l'Histoire des idées ?*

L'Histoire des idées n'est guère institutionnellement reconnue en France, contrairement à ce qui se passe dans d'autres traditions académiques, italienne, germanique, et anglo-saxonnes notamment. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Giambattista Vico dans sa *Scienza nuova* (1744) appelait de ses vœux une nouvelle science de l'histoire qui serait notamment une « histoire des idées humaines ». Au siècle suivant, Benedetto Croce en Italie, Wilhelm Dilthey, Max Weber ou Georg Simmel en Allemagne, pratiquaient l'histoire des idées *via* le dialogue entre l'histoire, la sociologie et la philosophie. Au XX<sup>e</sup> siècle, le philosophe américain Arthur Lovejoy installait la discipline dans le paysage académique à la fois par ses travaux et par la création en 1940 du *Journal of the History of Ideas*.

Que l'histoire des idées, n'ait pas, en tant que telle, de visibilité académique en France ne signifie pas pour autant qu'elle n'y est pas pratiquée. La *question* de l'histoire des idées est fortement présente dans le champ de l'histoire sous la forme de histoire culturelle, de l'histoire des mentalités ou des représentations, sans parler de toutes les disciplines qui la rencontrent inévitablement, comme l'histoire des sciences, de la philosophie, du droit, ou de l'art. Si bien qu'elle est à la fois nulle part et partout, sans unité ni périmètre défini. Est-elle une préoccupation diachronique partagée par différentes disciplines mais déclinée différemment selon les champs, ou une méta-discipline transcendant les partages disciplinaires ? Existe-t-il des propositions unifiantes satisfaisantes comme celles que propose en Allemagne l'Histoire des concepts de Reinhart Koselleck (*Begriffsgeschichte*) ou celle de l'École de Cambridge autour des travaux de J. G. A. Pocock et Quentin Skinner qui étudient l'histoire des concepts dans le contexte des actes de langage et les considèrent dans leur force illocutoire ?

L'histoire des idées a fait l'objet de plusieurs types de critiques. On lui a reproché de postuler une histoire *autonome* des idées, alors que celles-ci n'existent qu'en fonction de l'histoire des contextes socio-historiques (Mannheim, *Idéologie et utopie*, 1927). On l'a accusé de détacher les idées de l'action : « ce à quoi je réagis, écrit Foucault dans *L'Archéologie du savoir*, est cette rupture qui existe entre l'histoire sociale et l'histoire des idées. Les historiens des sociétés sont censées décrire la manière dont les agents agissent sans penser, et les historiens des idées la manière dont les gens pensent sans agir ». A ces accusations d'idéalisme s'ajoute celle, très différente, d'historicisme. Si, ainsi que l'écrit Paul Veyne « l'histoire des idées commence vraiment quand on historicise l'idée de vérité » (*Les grecs croyaient-ils à leurs mythes ?*), ne conduit-elle pas au réductionnisme et au relativisme ?

Ce dossier de *Noesis* entend réfléchir sur la nature, les fonctions et la valeur de l'Histoire des idées selon plusieurs perspectives qui s'inscriront principalement dans les 4 axes suivants :

- Approche généalogique. D'un point de vue historique et conceptuel, il s'agira d'étudier l'apparition de l'Histoire des idées, les étapes de sa constitution, ainsi que ses inscriptions institutionnelles.

- Perspective comparatiste. Que recouvre les expressions d'*History of Ideas*, de *Storia Intellettuale*, de *Geistgeschichte*, etc.

- Études monographiques de théoriciens de l'Histoire des idées

- Analyses critiques des objets, des méthodes de l'histoire des idées et de sa place dans le champ du savoir.

### **Soumission des articles**

Les articles, rédigés en français, doivent comprendre :

- Le titre de l'article
- L'article de 25000 signes (espaces compris) + ou – 20%
- Son résumé (700 signes, espaces compris, maximum)
- Le nom de l'auteur ou des auteurs
- une présentation succincte de l'auteur ou des auteurs (100 mots maximum)

Elles seront envoyées au format pdf à Carole Talon-Hugon : [Carole.TALON-HUGON@unice.fr](mailto:Carole.TALON-HUGON@unice.fr)

Les propositions feront l'objet d'une double lecture à l'aveugle par le comité de rédaction de la revue *Noesis*.

Date limite d'envoi des articles : **30 juin 2018**

Les réponses seront communiquées le **15 juillet 2018**